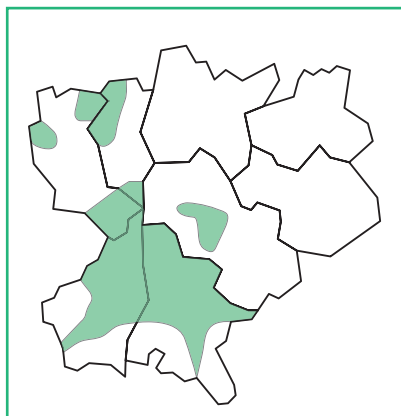


CAPRINS LIVREURS DE LAIT SPÉCIALISÉS AVEC PÂTURAGE

1 UMO, 41 ha, 160 chèvres, 128 000 l de lait

La région Rhône Alpes est très diverse sur le plan pédoclimatique : zones de montagnes humides et sèches, de collines, de plaines,...



Ce type de système peut être localisé sur l'ensemble des zones de collecte laitière de Rhône-Alpes.

Sa situation géographique peut cependant induire des assolements un peu différents entre des élevages situés au Nord de la région où les prairies naturelles sont majoritaires et ceux au Sud où l'implantation de luzerne est possible.

Le système décrit dans cette fiche est localisé sur un territoire dominé par la prairie naturelle. Les élevages sont donc plutôt situés au Nord de la région ainsi que dans les zones de montagne.

Pour dégager un revenu, ce type d'exploitation doit :

- **viser l'autonomie fourragère,**
- **avoir du foin de première coupe de qualité** (minimum 0.7 UFL/kg de MS). Pour atteindre cet objectif, un déprimage est pratiqué sur l'ensemble des surfaces en herbe.

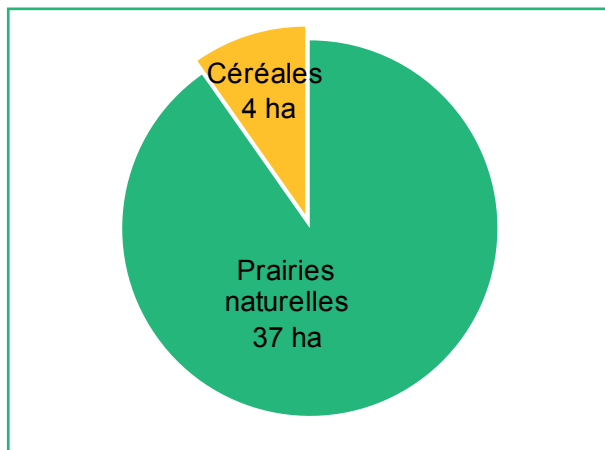


LE TERRITOIRE DE L'EXPLOITATION

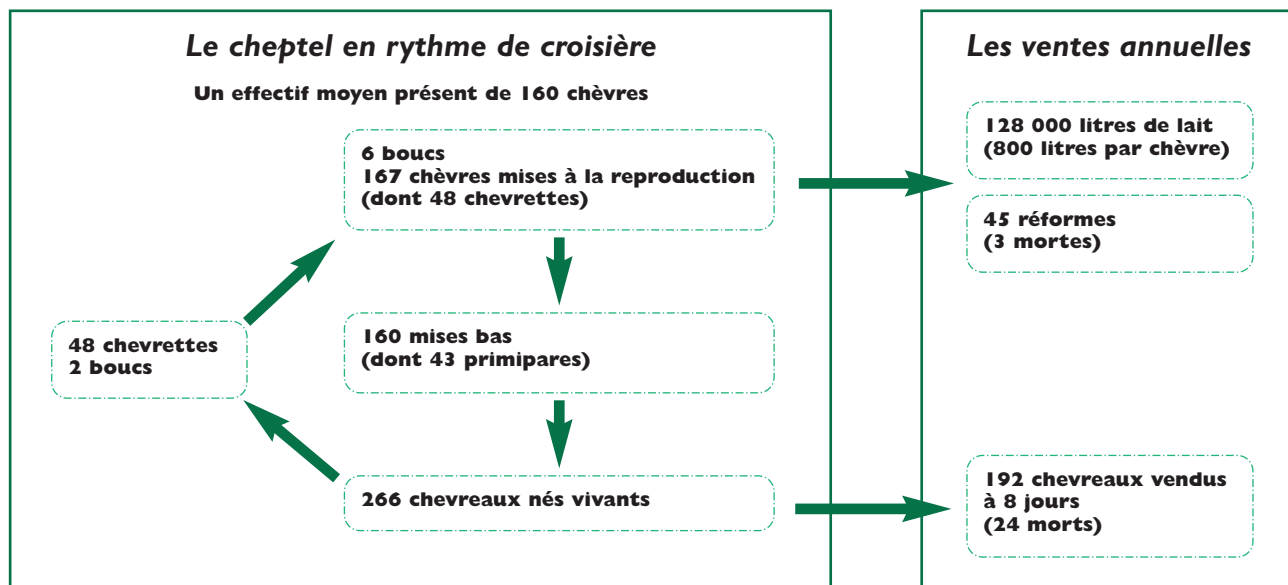
Une partie de la surface en herbe est destinée au pâturage car elle est trop accidentée. Toutes les céréales sont autoconsommées et assurent une partie des besoins en paille. Si le parcellaire de l'exploitation le permet, des prairies temporaires à base de graminées (dactyle, ray grass,...) et /ou de légumineuses (trèfles) sont implantées.

Sur ce type d'exploitation, il est possible de rencontrer quelques chevaux, ânes ou vaches allaitantes pour valoriser les refus des chèvres ou les parcelles les plus éloignées.

> Assolement



LA CONDUITE DU TROUPEAU



Le troupeau met bas en 6 à 8 semaines en début d'année.

Ce choix de mises bas en saison et en lot unique va permettre :

- **de valoriser le pâturage** en profitant pleinement de la pousse de l'herbe au printemps,
- **un arrêt complet de la traite pendant 5 à 6 semaines** au moment des fêtes de fin d'année.

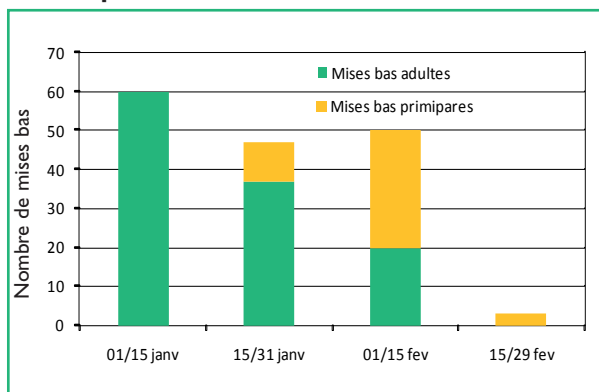
Dans ce type d'exploitation, l'insémination animale est rarement pratiquée, mais conseillée. Aussi, nous avons fait le choix de décrire un système où 30% des chèvres sont inséminées : l'objectif étant d'atteindre au minimum 50% des chevrettes issues de boucs améliorateurs. Une sélection rigoureuse (utilisation de l'IA et de boucs issus d'IA) influence notamment favorablement la production laitière et les taux.

30 % des boucs (issus d'IA) sont renouvelés tous les ans.

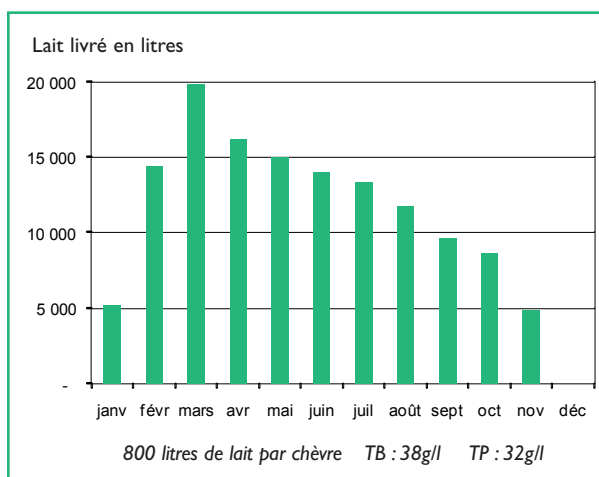
Faute de temps et de place dans les bâtiments, les chevreaux sont vendus à 8 jours.

Le taux de renouvellement est de 28%.

> La répartition des mises bas



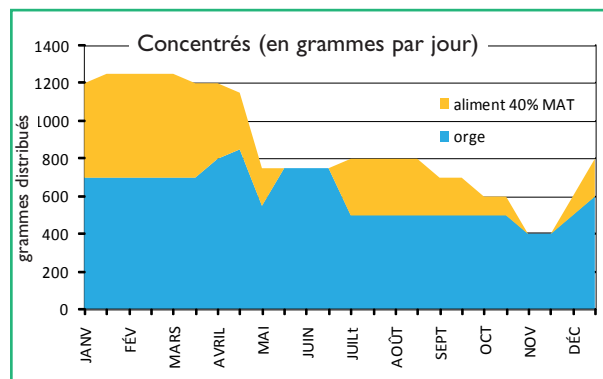
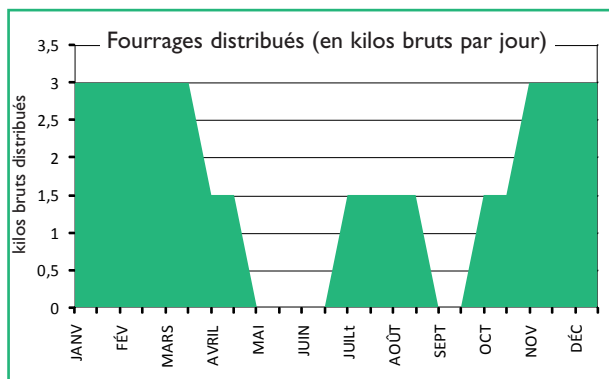
> La production laitière du troupeau





L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

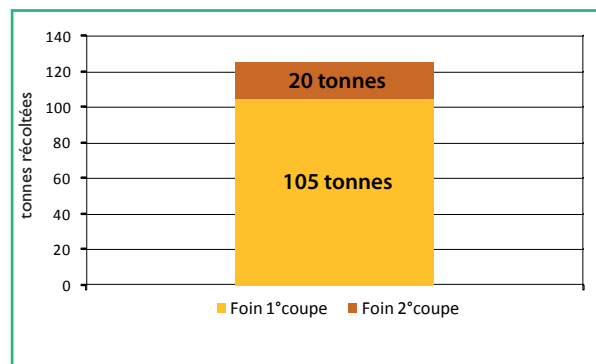
> Les rations distribuées par chèvre et par jour



> Les besoins annuels en fourrages et concentrés

	En kg brut distribué par an		En tonnes brut Total troupeau
	Par chèvre	Par chevrette	
Foin de prairies naturelles	630	400	120
Orge produite	112	0	18
Orge achetée	109	0	17,4
Aliment 40% de MAT	94	0	15
Aliment chevrettes	0	150	6,75
TOTAL CONCENTRÉS	315	150	57,15

> 125 T de fourrages stockés



Pour compenser des foin de moins bonne qualité, l'éleveur peut distribuer de la luzerne déshydratée. Les céréales autoconsommées représentent 35% des quantités de concentrés.

> L'efficacité de la ration

CONCENTRÉS CHÈVRE
315 kg par chèvre
soit 400g/litre de lait

AUTONOMIE ALIMENTAIRE
(fourrages et concentrés)
MS 83%
UFL 72%
PDI 54%

> L'utilisation des surfaces

12 ha	Déprimage		Foin 1° coupe		Foin 2° coupe		Pâturage
18 ha		Déprimage		Foin 1° coupe			Pâturage
7 ha							Pâturage
	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct

Pour améliorer la qualité du foin de 1° coupe, un déprimage est pratiqué au printemps. L'objectif est de viser un fourrage à 0.7 UF par kg de MS. **La gestion des stocks doit s'envisager de façon pluriannuelle de manière à « tamponner » les aléas climatiques.** Les éventuels excédents de foin ne sont donc pas vendus.

Conduite du pâturage : Le pâturage tournant est pratiqué. Les animaux sortent en parc entre les 2 traites. Les années sèches, des pénuries sont possibles.

Les prairies pâturées ne reçoivent pas de fertilisation minérale.

Si les chevrettes sortent (en général à l'automne), elles ont un parc réservé.

Le fumier peut être composté. Il est épandu sur les céréales et sur quelques hectares de prairies fauchées à raison de 10 à 20 tonnes par hectare. L'apport d'engrais (35/10/20) sur les prairies de fauche permet de sécuriser le rendement, surtout celui de la 2° coupe.

LES EQUIPEMENTS

Le bâtiment et l'installation de traite

Les animaux sont logés dans un bâtiment avec couloir central pour faciliter le travail d'alimentation.

Les adultes disposent de 2 m² d'aire paillée chacun.

La salle de traite comporte 2 quais de 16 ou 32 places avec 16 griffes. La traite par un seul trayeur demande l'installation d'un système de décrochage automatique.

LE TRAVAIL

L'exploitation est conduite par une personne seule (une UMO). En période de mises bas et de fénaison, le bénévolat familial ou un salarié temporaire est cependant nécessaire pour que le travail puisse être réalisé dans de bonnes conditions.

Le travail sur l'exploitation se répartit :

- **2 500 heures de travail d'astreinte** (dont 180 h de bénévolat sur l'année), soit en moyenne sur l'année 6 heures 45 par jour à consacrer à l'atelier caprin. On observe un pic de travail d'astreinte au moment des mises bas avec près de 18 heures de travail quotidien. En dehors de cette période, en moyenne, 5 heures de travail sont nécessaires.
- **67 jours de travail de saison** dont 14 jours pour le troupeau (curage, ...), 45 jours pour les surfaces fourragères et 8 jours pour les céréales. La période des foin (mi mai à mi juillet) représente un pic de travail.

FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTEME

Pour réussir

La réussite de ce système repose sur :

- Une bonne autonomie alimentaire : l'élevage ne doit pas acheter de fourrages,
- Du foin de 1^{er} coupe de bonne qualité grâce au déprimage,
- La maîtrise du pâturage qui assure une ration de base de qualité à moindre coût,
- Une bonne maîtrise de la reproduction, de la conduite du troupeau et du parasitisme. Les animaux improductifs sont réformés.

😊 Forces

- Système qui laisse de la souplesse au niveau du temps de travail (sauf en période de mises bas et de fénaison),
- Valorisation des surfaces non mécanisable par le pâturage,
- Forte autonomie alimentaire.

Le matériel

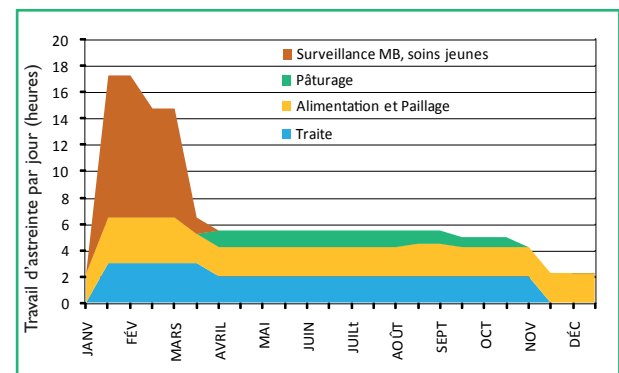
L'exploitation dispose de :

- de 2 tracteurs ; le premier est affecté aux travaux sur les surfaces, le second, équipé d'un chargeur est réservé pour le travail en bâtiment.
- d'une chaîne de fénaison complète avec presse balle ronde (matériel d'occasion possible).

Les travaux de labour et de moisson sont réalisés par CUMA ou entreprise.

La souplesse de l'exploitation, approchée au travers du temps disponible calculé (TDC) est correcte : elle atteint les 850 heures par personne.

> Répartition du travail d'astreinte sur l'année



Perspectives

Une amélioration du revenu est possible par :

- une bonne maîtrise technique,
- une bonne maîtrise des charges opérationnelles,
- l'optimisation des investissements.

😞 Faiblesses

- Investissements importants,
- Foncier limité,
- Difficulté de la maîtrise du parasitisme.

CAS TYPE CAP LAIT SPÉ-RA01



CAPRINS LIVREURS DE LAIT SPÉCIALISÉS AVEC PÂTURAGE

1 UMO, 41 ha, 160 chèvres, 128 000 l de lait

Résultats économiques de l'exploitation en euros - 1 UMO

(conjoncture 2009 - exploitation au bénéfice réel)

%/PB	LES PRODUITS	94 543 €
85,5 %	Produits caprins	80 827 €
	Lait	78 976 €
	• 128 000 litres à 617 €/1 000 litres	
	Viande	1 851 €
	• 45 Réformes à 7 €	315 €
	• 192 chevreaux à 8 €	1 536 €

0,5 %	Produits végétaux	255 €
	• Paiement couplés 4 ha à 63,74 €	255 €

14 %	Paiements découplés	13 461 €
	• ICHN 41 ha à 158 €	6 478 €
	• PHAE 30 ha à 76,22 €	2 287 €
	• DPU 41 ha à 106 €	4 346 €
	• Modulation	350 €

%/PB	LES CHARGES	59 314 €
31 %	Charges opérationnelles	29 092 €
27 %	Charges animales	25 372 €
	• Orge 17,4 tonnes à 140 €	2 436 €
	• Concentrés azotés 15 tonnes à 390 €	5 850 €
	• Concentrés jeunes 7,2 tonnes à 280 €	2 016 €
	• CMV 160 chèvres à 7,50 €	1 200 €

12 % soit Alimentation 11 502 €

• Poudre de lait 1 tonne à 1 850 €	1 850 €
• Paille litière 35 tonnes à 70 €	2 450 €
• Frais vétérinaire 160 chèvres à 15 €	2 400 €
• Contrôle laitier 160 chèvres à 17 €	2 720 €
• Frais de reproduction 50 IA à 41 €	2 050 €
• Divers 160 chèvres à 15 €	2 040 €

15 % soit Frais d'élevage 13 870 €

4 %	Charges végétales	3 720 €
	• Engrais prairies (35/10/20) 24 ha à 60 €	1 440 €
	• Amendement calcaire	1 000 €
	• Frais culture orge 4 ha à 320 €	1 280 €

32 %	Charges de structure	30 222 €
	Hors amortissement et frais financiers	
	• Foncier (fermage + entretien)	5 320 €
	• Charges sociales	6 862 €
	• Bâtiment (location + entretien)	3 040 €
	• Matériel	2 600 €
	• Carburants, déplacements	3 600 €
	• Autres (assurances, eau, électricité,...)	8 800 €

37 % L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 35 229 €

LES ANNUITÉS	22 795 €
--------------	----------

LE REVENU DISPONIBLE	12 434 €
	pour vivre et autofinancer

LES AMORTISSEMENTS	14 698 €
LES FRAIS FINANCIERS	3 542 €

LE RÉSULTAT COURANT	16 989 €
---------------------	----------

Avec 160 chèvres et 128 000 litres de lait, ce système convient parfaitement à un couple dont l'un des membre occupe un emploi à temps partiel à l'extérieur, et qui peut constituer une force de travail d'appoint pour l'exploitation.

Options retenues pour ce cas type :

- Le montant des DPU retenu est dans le bas de la fourchette de ce qui est observé sur la région,
- les surfaces et le bâtiment sont en location,
- les annuités ont été calculées sur la base de prêts JA zone de montagne.

Perspectives pour 2010

La baisse annoncée du prix du lait, la hausse du prix des aliments et de l'énergie va peser sur le résultat. Le système va pouvoir bénéficier de la DPU herbe et de la prime à la chèvre (+ 3 730 €).



Les indicateurs économiques

Résultats technico-économiques de l'atelier

- Marge brute atelier caprin 51 735 €
- soit par chèvre 323 €
- soit pour 1 000 litres 404 €

La marge brute représente 64% du produit caprin

Capital d'exploitation 191 600 €

- Aménagement bâtiment et stockage 60 000 €
- Matériel de traite 32 000 €
- Matériel agricole 50 000 €
- Cheptel 49 600 €

Autres indicateurs économiques

- EBE par UMO familiale 35 229 €
- Revenu disponible par UMO familiale 12 434 €
- Charges de structure par chèvre 189 €
- Annuités sur produit 24 %
- Annuités sur EBE 65 %

Sensibilité du système

L'excédent brut d'exploitation varie de :

- 4 936 € soit 14% pour une variation de 50 litres de lait par chèvre.
- 1 920 € soit 5,5% pour une variation de 15 €/1000 litres du prix du litre de lait de chèvre.
- 1 218 € soit 3,5% pour une variation de 30 €/tonne de concentrés (et poudre de lait) achetés.

VOS CONTACTS DANS LES DEPARTEMENTS :

Philippe ALLAIX - Chambre d'Agriculture 42

Tél : 04 77 91 43 03

philippe.allaix@loire.chambagri.fr

Anne EYME-GUNDLACH - Chambre d'Agriculture 26

Tél : 04 75 43 29 53

aeymegundlach@drome.chambagri.fr

COORDINATION REGIONALE :

Christine GUINAMARD - Institut de l'Elevage

Tél : 04 92 72 32 08

christine.guinamard@inst-elevage.asso.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Elevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Elevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier de France Agrimer et du Casdar



Septembre 2010

Document édité par l'Institut de l'Elevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr - ISBN : 978-2-84148-979-4- PUB IE : 00 10 50 031